

Atelier de consultation collective et territoriale

Afin de faciliter l'analyse de vos contributions, nous vous invitons à suivre le modèle ci-dessous.

Votre organisation / juridiction : SPIP FLEURY-MEROGIS

Date de l'atelier : 23/11/21

Nombre de participants à l'atelier : 6 participants + 3 animateurs + 1 personnel administratif

Informations sur les participants : familles, représentant de l'association SEP

Restitution des échanges :

Les échanges doivent être restitués sous forme de tableau. Un tableau doit correspondre à une thématique. Si plusieurs thématiques ont été abordées au cours de l'atelier, nous vous invitons à dupliquer le tableau.

Chaque ligne du tableau doit correspondre à une problématique. En face de chaque problématique doivent être associées les idées/propositions correspondantes. Si plusieurs problématiques ont été identifiées, merci de rajouter une nouvelle ligne. Il n'est pas obligatoire d'associer une idée/proposition à chaque problématique.

Thématique : Maintien des liens familiaux - parloirs**Problématique / enjeu identifié : Mauvais accueil des familles aux parloirs**

Constat d'un mauvais accueil des personnes âgées par le personnel de surveillance. Forme de maltraitance dans l'accueil des familles traitées comme « coupables », « comme du bétail ». Les familles ont conscience que cela dépend évidemment des surveillants. Le système des casiers n'est pas adapté aux personnes âgées (codes oubliés), ou vols, ou ne fonctionnent pas.

Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :

- Améliorer lors de la formation initiale des surveillants l'aspect maintien des liens familiaux dont l'accueil des familles
- Remettre de l'humanité dans l'action de l'AP
- Augmenter le nombre de personnels par service
- Revoir le système des casiers pour que les familles déposent plus facilement leurs effets personnels

Problématique / enjeu identifié : Défaut de communication aux familles sur les consignes

La communication envers les familles fait défaut : pas d'affichage ou pas non-actualisation des consignes et règles de sécurité. Ex : certains accessoires/ vêtements sonnent au portique, les familles n'ont pas été informées en amont et se retrouvent dans des situations gênantes. En particulier pendant la période de transition covid, le changement d'organisation n'a pas été expliqué (ex : le port du masque chirurgical et non en tissu)

Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :

- Améliorer la communication envers les familles
- Améliorer l'affichage des consignes et veiller à l'actualisation
- Créer un site internet recensant tous les établissements pénitentiaires avec pour chacun d'eux le règlement en matière de parloirs, horaires, consignes pour le linge etc.
- Garantir un accueil téléphonique avec un interlocuteur

Problématique / enjeu identifié : Dépôt du linge

Si le listing du linge est affiché à l'accueil famille, il n'y a pas d'explications faites aux familles sur les interdictions qui peuvent évoluer. Aucune information sur Internet. Les familles obtiennent l'information en échangeant entre elles. Les sacs de linge sont fouillés et restitués dérangés (manque de considération à leur égard).

Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :

- Assouplir les interdictions en matière de linge

Problématique / enjeu identifié : Accueil des enfants aux parloirs

Les boxes ne sont pas adaptés à l'accueil d'enfants en bas-âge ou handicapés (pièces exigües, temps d'attente très long, jouets réglementés) En conséquence, les enfants ne participent plus aux parloirs et les liens familiaux avec le parent détenu se dégradent.

Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :

- Développer les UVF
- Mettre en place des journée parents-enfants plus régulièrement sur les thèmes du sport, jeux, goûter ...
- Prévoir un endroit adapté pour poser les enfants en bas-âge, le temps de la fouille à la PEP.
- Augmenter le temps des parloirs

Problématique / enjeu identifié : L'absence d'informations faites aux familles entre le moment de la garde à vue et l'écrou

Aucune information n'est délivrée aux familles entre la garde à vue et l'écrou en établissement. Cela génère une intense source de stress pour les familles qui doivent contacter les hôpitaux, commissariats, établissements pénitentiaires. Le contact avec le CPIP n'est pas toujours garanti après l'incarcération. Souvent, lors de l'entretien arrivant, la PPSMJ ne connaît pas les numéros de par cœur pour contacter sa famille et l'avertir de l'incarcération.

Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :

- Garantir le droit pour la PPSMJ de passer un appel téléphonique entre la garde à vue et l'écrou
- Améliorer la communication avec les familles entre la garde à vue et l'écrou par l'envoi d'un courrier/appel pour informer du lieu de transfert de la PPSMJ
- Si la PPSMJ l'autorise, garantir l'appel systématique par le SPIP des familles pour les prévenir de l'incarcération
- Permettre à la PPSMJ à la fouille de consulter son portable pour donner les numéros importants à destination du SPIP

Problématique / enjeu identifié : Lourdeur administrative des permis de visite

L'établissement demande aux familles de fournir une enveloppe affranchie pour envoyer le permis de visite qui n'est jamais utilisée. Les familles soulignent la lourdeur administrative (trop d'étapes pour obtenir un permis de visite), aucun interlocuteur au téléphone. Les familles soulignent le point positif des badges plastifiés qui permettent une meilleure utilisation dans le temps, ainsi que l'optimisation des réservations grâce aux bornes/internet.

Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :

- Simplifier les démarches pour une demande de permis de visite
- Améliorer le service téléphonique du service compétent pour les permis de visite
- Veiller à un choix judicieux sur les codétenus en cellule

Thématique : Conditions de détention

Problématique / enjeu identifié : Dégradation des conditions de détention

Les familles déplorent un manque d'hygiène général : problème de peau dû à la promiscuité, humidité, cellules ne sont pas chauffées (traces de moisissure), pas toujours d'eau chaude, couvertures sales et trop petites.

Quand les virements tardent, le frigo est automatiquement coupé avec les denrées à l'intérieur conduisant à un gaspillage alimentaire.

Les codétenus ne sont pas toujours judicieusement choisis (fumeurs)

Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :

- Améliorer la qualité de vie en détention
- Adapter l'équipement de la cellule en fonction de la personne et de la longueur de la peine
- Veiller à placer en cellule des personnes détenues compatibles
- Laisser quelques jours de battements entre les virements pour éviter le retrait du frigo, télé ...

Problématique / enjeu identifié : Accès au soin

Vraies difficultés d'accès au soin (1 à 2 mois pour consulter un médecin).

Les détenus souffrant de dépression ont difficilement accès à des psychologues/ psychiatres.

Les familles soutiennent le dispositif du codétenu de soutien dans la prévention du suicide, ainsi que les visiteurs de prison. Toutefois, les surveillants manquent de réflexes pour détecter le risque de passage à l'acte.

Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :

- Améliorer l'accès aux soins en détention
- Assurer un meilleur suivi médical
- Augmenter le nombre de médecins/ spécialistes
- Former les surveillants sur les troubles psychologiques

Problématique / enjeu identifié : Accès au travail

Les délais sont très longs pour obtenir un travail en détention.

Le travail en détention n'est pas valorisant.

Les personnes détenues sont stoppées dans leurs démarches liées à l'emploi n'ayant pas accès à internet, aujourd'hui indispensable pour les démarches de réinsertion.

Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :

- Proposer des alternatives pour faire du temps passé en détention un temps investi : activités culturelles, travail, formations, scolaire
- Développer les formations d'entrepreneuriat
- Rendre accessible le numérique en détention afin de faciliter la recherche d'emploi et les démarches

Thématique : Préparation à la sortie

Problématique / enjeu identifié : Isolement des personnes détenues à leur sortie

Les personnes détenues, sachant lire ou non, rencontrent de grandes difficultés quant à la réalisation de démarches administratives nécessaires au quotidien.

Si les personnes détenues font des projets de réinsertion, certaines ignorent les professions auxquelles elles ne peuvent plus prétendre du fait de l'incarcération (ex : animation).

Trop de sorties sèches.

Pas d'hébergement pour les personnes étrangères sans papiers.

Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :

- Proposer des ateliers visant à l'apprentissage des démarches administratives courantes (déclaration d'impôt, recherche d'emploi ...) pour in fine, responsabiliser la personne détenue
- Indiquer aux PPSMJ les professions auxquelles elles peuvent prétendre à leur sortie de détention
- Augmenter le nombre de structures d'hébergement

Thématique : Le droit d'être défendu par un avocat

Problématique / enjeu identifié : Isolement des personnes détenues à leur sortie

Mauvaise expérience avec des avocats commis d'office, qui n'informent pas, ne font pas de suivi.

Plusieurs familles déclarent n'avoir jamais signé de conventions d'honoraires avec leur avocat.

Mauvaise information sur les maisons de justice, les points d'accès aux droits dont les familles ignorent l'existence.

Constat d'une mauvaise connaissance par les avocats des procédures d'aménagement de peine et aménagements *ab initio*.

Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :

- Donner des informations plus complètes sur l'aide juridictionnelle au Tribunal
- Améliorer la communication du tribunal vers les familles (dates d'audience, décisions).
- Obliger les avocats à produire une convention
- Promouvoir la communication autour des maisons de justice
- Améliorer les connaissances/compétences des avocats en matière de procédure pénale